



Notre réf.: 08121/2020/S/DPS

7 mai 2020

Objet: Conclusions de l'enquête de l'OMM sur les activités de prestation de services axées sur les zones urbaines

Madame, Monsieur,

Comme vous vous en souviendrez peut-être, à sa dix-huitième session (Genève, 2019), le Congrès météorologique mondial a invité les Membres à faire progresser la mise en place de services urbains intégrés, à partager les enseignements tirés de l'expérience et à soutenir les activités de l'OMM relatives au milieu urbain. À sa dix-septième session (Genève, 2015), le Congrès avait déjà demandé aux Membres d'avoir une influence positive tangible sur l'environnement urbain en fournissant des prévisions et des services intégrés ciblés pour répondre aux nombreux besoins des autorités et des populations urbaines. Le Congrès reconnaissait en effet l'urgence d'accroître la résilience des villes et des populations urbaines face aux risques environnementaux et de prendre en compte les aspects météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes dans les domaines suivants: planification urbaine, conception des infrastructures, transports, approvisionnement en eau et en énergie, sécurité alimentaire, prévention des catastrophes, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, et santé de la population.

Je tiens à présent à vous informer que, conformément aux décisions du Congrès, une enquête a été menée auprès de tous les Membres de l'OMM afin de déterminer dans quelle mesure ils avaient développé leurs services pour les zones urbaines. Cette étape de recueil d'informations était nécessaire pour que l'OMM conçoive les activités destinées à améliorer la prestation de services urbains par les Membres. Les objectifs de cette enquête étaient les suivants:

- Obtenir des informations sur les services urbains que fournissent ou prévoient de fournir les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN);
- Utiliser ces informations pour permettre à l'OMM de constituer une base de référence sur l'état actuel de la prestation de services dans les zones urbaines;
- Aider à définir des indicateurs pour assurer le suivi et faciliter l'amélioration de la prestation de services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux pour les zones urbaines;
- Donner des informations à l'OMM pour qu'elle élabore des activités interdisciplinaires axées sur le milieu urbain;
- Faciliter l'élaboration des documents d'orientation sur les services en milieu urbain.

Aux : Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

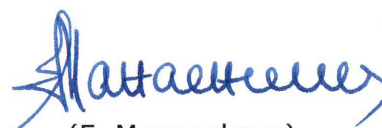
cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Il convient de noter que les résultats de l'enquête ont déjà été utilisés pour rédiger le Volume II du Guide sur les services hydrométéorologiques, climatologiques et environnementaux intégrés destinés aux zones urbaines, intitulé «Villes pilotes», entériné par le Congrès et approuvé par le Conseil exécutif via la [décision 2 \(EC-71\)](#) – Bonnes pratiques pour la prestation de services intégrés destinés aux zones urbaines (*Conseil exécutif: Rapport final abrégé de la soixante et onzième session* (OMM-N° 1237)).

Le rapport de l'enquête, intitulé «Conclusions de l'enquête de l'OMM sur les activités de prestation de services axées sur les zones urbaines», a été finalisé et est maintenant disponible en anglais, arabe, espagnol, français et russe. Il peut être consulté en cliquant [ici](#). Il a révélé de nombreux détails importants sur l'état de la mise en œuvre des services urbains, et contient des résumés d'exemples de programmes nationaux de prestation de services urbains qui ont été mis en œuvre par les Membres.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les Membres qui ont répondu à cette enquête et je tiens à les assurer que l'OMM mettra à profit les résultats obtenus pour déterminer les meilleures stratégies à adopter afin de faire progresser la prestation de services en milieu urbain.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général